

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 115 (1989)

Heft: 10

Artikel: Sauve qui peur la rénovation...

Autor: Barthassat, Marcellin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sauve qui peut la rénovation...

La restauration, la transformation, l'empaillage, le pastiche, à quel saint se vouer ? A aucun et à tous à la fois, si nous ne tentons pas une approche plus analytique de tout événement de rénovation légère, moyenne ou lourde. De la plus petite à la plus grande intervention, tout projet est traversé d'éléments plus ou moins compatibles entre eux, contradictoires à des degrés plus ou moins élevés. La question est de savoir si la transformation est en même temps mesure et sincérité, à quel niveau de franchise et de qualité formelles on arrive. Car, en définitive, « toute intervention sur un bâtiment ou sur un tissu ancien est une transformation » [1]¹, l'essentiel visant à ne pas tomber dans une pratique de camouflage et d'éviter les « violences inutiles ou les imitations fades », en nous mettant en sympathie avec les caractères propres des lieux et de leurs bâtiments.

L'architecture moderne s'est suffisamment diversifiée pour que l'on puisse répondre aux exigences de la ville, de ses quartiers anciens ou plus récents,

PAR MARCELLIN BARTHASSAT,
CAROUGE-GENÈVE

sans que ces derniers perdent leurs qualités propres. Les bons exemples d'insertion sont rares. C'est certain ! L'insertion ne se réduit pas à un problème de façade, mais doit considérer le quartier, puis l'ilot ou la barre dans son ensemble, permettant une meilleure articulation du rapport projet-intégration. Il y va du devenir de la valeur d'usage, pour un futur qui doit rénover avec le sens du long terme, du principe de réversibilité des interventions [2].

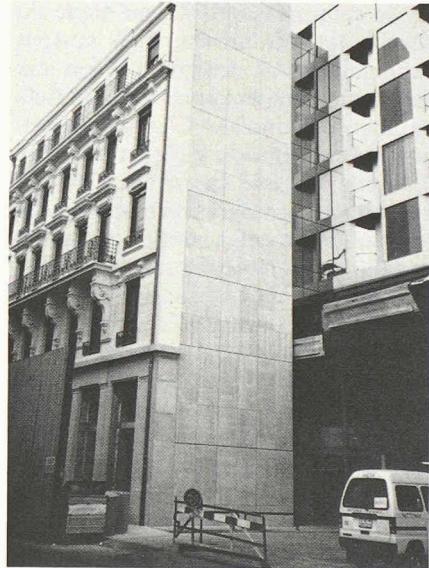
Malheureusement, les tendances actuelles sont plus préoccupées par les valeurs d'échange que par les valeurs d'usage. A cela s'ajoutent la confusion et la perte d'une identité des « modernes » face aux exigences nouvelles qu'engendre la société contemporaine. Dialogue de sourds entre les chiffres des prétendus réalistes et les potentialités plus culturelles, légitimes, qui empêchent l'émergence d'une politique nouvelle pour la ville et son territoire.

Il aura fallu l'organisation de nombreux mouvements de quartiers pour mettre à nu bon nombre de projets dans notre république (Grottes, Pâquis, Plainpalais, etc.), ouvrant ainsi le débat sur le devenir de l'espace public et privé. Du même coup, et en l'absence de perspectives crédibles, les vagues de réactions contre « l'architec-

ture moderne » des années soixante et sa *tabula rasa* crispent les concepteurs se limitant au langage architectural passe-partout, voire couramment kitsch. « On recycle faute de pouvoir construire ailleurs ou sur le même site », nous dit Corboz.

Retour aux valeurs « sûres » ? On peut comprendre ; d'autant que la dégradation de la vie urbaine et la basse qualité des constructions édifiées par les spéculateurs ne sont pas pour rien dans les attaches du passé qui se manifestent. La pratique courante de l'empaillage dans les opérations de rénovation traduit la confusion entretenue auprès du public comme type de réponse partielle et éphémère aux revendications légitimes sur le cadre de vie. Le plus grave est lorsque cette pratique institue un rapport trompeur, le maintien artificiel de la façade masquant l'hypocrisie de désordre typologique, que seuls permettent les moyens modernes de la construction. Subordination de la pratique de recyclage-empaillage aux seules lois du marché, aboutissant à une surdensification, justifiant la surenchère sur le prix du terrain...

Les exemples ne manquent pas dans notre cité : le maintien des façades du XIX^e siècle à Plantamour ou à Cornavin, l'immeuble de l'Uniprix et d'autres dans les rues Basses, le sauvetage de la façade Camoletti à la Corraterie, etc. De façon plus sournoise, mais plus courante, bon nombre de transformations sont également des formes d'empaillage : de la ferme rurale devenant résidence d'un standing différent aux immeubles rénovés pour un standard non adapté aux éléments constructifs de base existants. Ainsi, toute forme de transformation contient son niveau d'« empaillage » de par la distance entre l'origine des bâtiments concer-



Le miroir aux alouettes !

nés et les moyens mis en œuvre pour les adapter au nouveau contenu et à leur niveau de confort moderne. Et lorsque l'on fait le tour des « inventions » gadgets en tout genre en matière de rénovation, l'on se met à désespérer d'un savoir-faire qui disparaît au profit d'une division du travail qui a besoin d'éléments sophistiqués et préemballés.

Bien souvent, l'acte du projet pour une rénovation ou une transformation se réduit à la mise en place d'un programme dans le contenant, absence de principe et de méthodologie conduisant à l'obéissance rampante à l'égard du propriétaire. Une distinction entre restauration et réanimation est nécessaire dès lors que le contenu (programme) peut entraîner des conséquences pour le contenant (bâtiment). « Le conflit implicite dans toute réanimation risque d'éclater aux dépens de l'objet, faute d'une méthode, au lieu de se résoudre dialectiquement. Car si restaurer tend à conserver, réanimer incline à modifier. » [3]

Ici interviennent les notions de sincérité et de transparence lorsqu'il y a rénovation et transformation. Vouloir travestir les éléments nouveaux de la transformation pour imiter et se confondre dans l'existant, c'est ne pas considérer l'histoire des bâtiments comme une succession d'étapes qui s'étendent sur de multiples unités formant nos vil-

¹Les chiffres entre crochets renvoient aux notes et à la bibliographie en fin d'article.

les. Et même si l'on croit se rapprocher d'un aspect initial ou primitif, on ne fait qu'ajouter une énième intervention à une série d'interventions précédentes.

On n'insistera jamais assez sur un équilibre dosé entre les nouvelles interventions et la restauration, celle-ci devant rester majeure et posant le problème de la compatibilité avec le contenu avancé. La pratique du projet demeure fondamentale et se doit de régler la «complémentarité» entre existant et nouvelle fonction, tout en démontrant les aspects contradictoires. De ces confrontations peuvent naître des choix impliquant des solutions de nature différente, avec leurs propres cohérences, en écartant les compromis boiteux.

Malheureusement, le «langage architectural passe-partout» [4] a fait perdre bon nombre d'occasions de réaliser des expériences contemporaines dans des tissus anciens ou des portions de territoire à la campagne. On préfère «sauver les meubles» [5] plutôt que d'engager une politique qualitative face aux projets d'empaillage. A défaut d'intervenir sur la spéculation foncière et des mégaloprogrammes, on exigera le maintien d'une façade (maintien partiel de l'enveloppe...) afin d'éviter les risques d'une expérience résolument moderne dans la rue. Là encore, on s'accroche à quelques vestiges du passé: «des murs démolis pierre par pierre, mis en lieu sûr», nous dit le quotidien *La Suisse* du 1^{er} décembre 1988, à propos de l'opération Planta-mour.

Il faut avoir le courage d'un nouveau projet pour reconstruire si le maintien de l'existant nécessite des moyens techniques et financiers disproportionnés. Cela exige également une redéfinition des besoins plus compatible avec la nature des lieux. L'architecture ne peut rester neutre face aux programmes; ceux-ci doivent être examinés sous l'angle de la compatibilité. Elle nécessite un discernement entre les qualités du patrimoine et l'apport d'interventions contemporaines à l'échelle d'un bâtiment, d'un quartier ou du territoire.

«Car la restauration des édifices, l'animation de l'architecture ancienne et l'insertion de bâtisses neuves dans un

ensemble historique ne forment pas, d'abord, un problème technique, mais bien un *problème culturel*. L'approche empirique ou pragmatique, encore si répandue, consiste avant tout à faire confiance au goût et à intervenir au moyen de mesures sectorielles, assimilables à des recettes, hors de tout souci de cohérence sur le plan de la théorie.» [6]

Le marché de l'éphémère ne concourt pas à l'appropriation d'outils pour des interventions plus élaborées. C'est l'image qui est vendue et plus tellement l'objet dans son intégralité. C'est l'ouverture à l'attitude «va de soi», de camouflage ou d'extravagance. C'est dans ce flou pragmatique que se manifestent les vents spéculatifs dans les arènes du libéralisme de nos sociétés fragmentées.

Sauve qui peut la rénovation! Il existera toujours des citoyens qui manifesteront en divers mouvements, suscitant la conscience d'entités plus culturelles et plus sociales, tout en ménageant le respect de la mémoire collective.

Genève s'est enfin mise plus sérieusement à l'inventaire de son patrimoine depuis les années septante et s'est dotée d'un garde-fou sur les démolitions abusives d'immeubles d'habitation en 1983 [7].

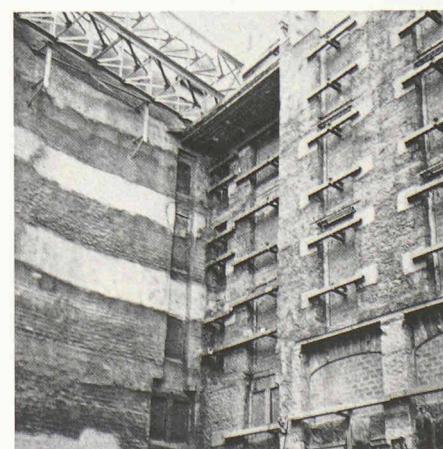
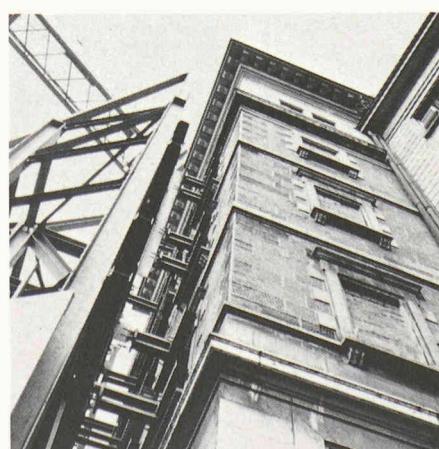
Reste à dégager de nouveaux rapports à l'existant, à l'histoire jusque dans sa moindre portion territoriale, et à agir avec les moyens propres de la culture et des techniques contemporaines.

Notes et bibliographie

- [1] CARLONI, TITA: architecte, professeur à l'EAUG.
- [2] La conception des règles de restauration du Congrès de Venise de 1964 promulguant la «Charte de l'Unesco» et ses principes précisés par le Service des monuments et des sites du DTP (août 1983) révèlent des préoccupations qui ne datent pas d'aujourd'hui.
- [3] CORBOZ, ANDRÉ: «Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la "réanimation"», *Werk*, N° II/1975.
- [4] BAERTSCHI, P.; NEMEC-PIGUET, S.: La conclusion d'une étude sur «Carouge: courants architecturaux et mémoire du passé», *Ingénieurs et architectes suisses*, N° 11 du 21 mai 1987.
- [5] Justification souvent utilisée après réalisation par les sociétés de sauvegarde du patrimoine, par ailleurs très méfiantes, sur une perspective d'alternative contemporaine.
- [6] CORBOZ, ANDRÉ: «Du bon usage des sites historiques», *Vie des Arts*.
- [7] CORNUT, LOUIS, LDTR: «Cinq ans d'application», *Habitation*, N° 9/88.

Adresse de l'auteur:

Marcellin Barthassat
Architecte
Clos-Fonderie 1
1227 Carouge-Genève



Vue sous le même angle, pile et face... Le maintien artificiel de la façade (immeuble Camoletti, rue de la Corraterie).